

L'emploi de l'article

Indéfini, défini, partitif

Article défini : difficultés

1. Elision devant une voyelle ou un *h* muet

Pas d'élision devant un « h » aspiré (souvent mots d'origine latine ou germanique).

Ex. : le héros (mais l'héroïne) ; le haricot ; le handicap ; le hérisson...

Liste complète des mots ayant un « h » aspiré en cliquant [ici](#) sur [aidenet.eu](#)

Des exercices en ligne sur l'élision sur [françaisfacile.com](#) (niveau débutant)

2. Contraction avec les prépositions *à* et *de* : au / aux / du / des

Rappel des règles et exercices sur [françaisfacile](#) (niveau débutant)

Exercice sur la nature de l'article sur le [pointdufle](#) (niveau intermédiaire)

L'emploi de l'article défini

Trouvez un exemple illustrant chacun des emplois possibles de l'article défini.

1. Personne/chose connue ou unique
2. Nom de valeur générale
3. Nom déterminé (par une proposition relative, un complément de nom ou le contexte)
4. Les noms géographiques
5. Les peuples et les langues
6. Les saisons, les dates et les fêtes
7. Les titres
8. Les noms de famille (Rq. : pas de « s » aux noms de famille)
9. Les couleurs
10. Le superlatif
11. La mesure
- 12. CAS PARTICULIER** : Les parties du corps
Employé au lieu du possessif quand la relation est évidente (ex. : avec un verbe pronominal ; un pronom indirect)

L'article indéfini : difficultés

1. *Du/des* : ne pas confondre l'indéfini avec le partitif

Ex. : Il a bu du vin. (Partitif = un peu de / beaucoup de)

J'ai acheté des livres. (Indéfini)

2. *Des* (indéfini) + adjectif + nom > de + adj. + nom

Ex. : J'ai cueilli des cerises énormes.

*Voilà *des bonnes cerises ! > Voilà de bonnes cerises.*

Rq1 : à l'oral, on a tendance à dire « des ».

Rq2 : Pour les noms composés, on conserve « des ».

Ex. : Voilà des petits pois ! Voilà de délicieux petits pois !

L'article indéfini : emplois

Trouvez un exemple illustrant chacun des emplois possibles de l'article défini.

1. Personne ou chose non identifié(e)

2. Nom commun *particularisé* par un adjectif, un complément de nom, une subordonnée relative.

Rq. : Particularisé = c'est-à-dire qu'on attribue au nom une qualité particulière.

L'article partitif : *du, de la, des*

Il est employé devant un nom concret ou abstrait afin d'exprimer une quantité indéterminée ou la partie d'un tout indénombrable.

Ex. : J'ai acheté des fleurs, de la viande et du lait au marché.

Rq. : avec « faire », on utilise le plus souvent le partitif.

Ex. : Maman fait du gâteau ; papa fait du chocolat.

Je fais du chess-boxing.

Exercices sur les articles contractés sur [bonjourdefrance](https://www.bonjourdefrance.com) et [les partitifs](https://www.lespartitifs.com) (niveau débutant) et sur [lingolia](https://www.lingolia.com).

Les différentes valeurs de l'article défini et indéfini

Ex. : Il y a une pizzeria au bout de la rue. > non identifié

C'est une bonne pizzeria. > particularisé

C'est la pizzeria où je vais d'habitude. > identifié

Comparez ces phrases et justifiez l'emploi de l'article comme dans l'exemple précédent.

1. Je ne supporte pas le bruit. # J'ai entendu un (drôle de) bruit dehors.

2. C'est un livre passionnant. C'est le livre dont je t'ai parlé.

3. Il est arrivé un mardi.

Le dimanche il joue au chess-boxing.

Le rouge est ma couleur préférée.

La mer était d'un bleu extraordinaire.

4. CAS PARTICULIER pour la description physique : Il a les yeux bleus. Il a des yeux superbes.

Les différentes valeurs de l'article défini et indéfini

1. Je ne supporte pas le bruit. > le bruit en général
J'ai entendu un (drôle de) bruit dehors. > un bruit en particulier
2. C'est un livre passionnant. > un livre indéterminé
C'est le livre dont je t'ai parlé. > mon livre
3. Il est arrivé un mardi. > un mardi indéterminé
Le dimanche il joue au chess-boxing. > tous les dimanches
Le rouge est ma couleur préférée. > le rouge en général
La mer était d'un bleu extraordinaire. > un bleu particulier
4. CAS PARTICULIER : Il a les yeux bleus. = constatation
Il a des yeux superbes. = appréciation

Les différentes valeurs de l'article défini, indéfini et partitif

Comparez et justifiez l'emploi de l'article.

1. L'eau est indispensable à la vie.

Cette source donne une eau très pure.

Je voudrais de l'eau, s'il te plaît.

2. Le courage est une grande qualité.

Il a montré un grand courage.

Il faut du courage pour sauter en parachute.

Rq. : Seuls les noms non comptables peuvent être employés avec ces trois articles.

Les différentes valeurs de l'article défini, indéfini et partitif

1. L'eau est indispensable à la vie. > en général

Cette source donne une eau très pure. > caractère particulier (emploi avec adjectif)

Je voudrais de l'eau, s'il te plaît. > quantité indéterminée (partitif)

2. Le courage est une grande qualité. > en général

Il a montré un grand courage. > particularisé

Il faut du courage pour sauter en parachute. > indénombrable

Rappel : les articles indéfinis et partitifs dans la phrase négative

1. Modification en « de » à la forme négative

Avec : *ne... pas / plus / jamais* + préposition « *sans* »

Ex. : Avant, je faisais des fautes, maintenant, je ne fais plus de fautes.

2. Pas de modification à la forme négative

- Quand on oppose deux noms. Ex. : N'achète pas de l'huile d'olive, achète du beurre.
- Quand « un » a le sens de « un seul ». Ex. : Elle n'a pas dit un mot.
- Après le verbe « être ». Ex. : Ce n'est pas une bonne idée.

3. Omission après ni... ni.

Ex. : Je n'ai ni chat ni chien.

Rq : on peut dire aussi « pas de... ni de... ». Ex.' : Je n'ai pas de chien ni de chat.

ATTENTION : L'article défini est, lui maintenu. Ex. : Je n'ai ni la télévision ni la radio.

Exercice en ligne sur l'article dans la phrase négative sur le [pointdufle](#).

*Omission de l'article indéfini et partitif

1. Omission devant un nom précédé d'une expression de quantité

Ex. : Malheureusement, j'ai beaucoup de temps libre pour les vacances et peu d'argent pour partir.

2. Omission de l'article indéfini pluriel et l'article partitif après la préposition « de »

Ex. : J'ai besoin de vacances.

J'ai besoin d'un dictionnaire.

3. Omission après la préposition « sans » + nom

Rq. : Sauf quand « un » = « un seul ».

Ex. : Elle est sans travail. # Elle est partie sans un mot.

4. Omission de l'article indéfini devant un nom attribut désignant une profession/fonction

Ex. : Je suis ~~une~~ doctorante à la Sorbonne nouvelle.

**Omission des trois articles

1. Omission devant le complément de nom introduit par « à » ou « de »

Quand il sert à préciser le sens de ce nom.

Ex. : une carte de visite / une carte d'étudiant / une brosse à dents...

Comparez : un arrêt de métro parisien / l'arrêt de métro du Trocadéro

Rq : quand « à » signifie « avec », on emploie l'article défini.

Ex. : Une glace à la vanille / un pain au chocolat.

2. Dans les énumérations

Ex. : « Le lait tombe ; adieu veau, vache, cochon, couvée » Lafontaine

3. Dans les annonces, titres de journaux, de livres : *Journée de grève !*

4. Dans certains verbes ou locutions verbales : *avoir faim, avoir besoin de / changer d'avis / se tromper de direction*

5. Après certaines prépositions : *en été / par terre / à pied / sans issue / avec plaisir.*

Des exercices en ligne

- Site [connectigramme](#)
- Site [ebooks.grsu.by](#). Attention, les corrigés sont [ici](#).

Source

Règles tirées de :

Delatour, Jennepin, Léon-Dufour, Mattlé, Teyssier. (1991). *Grammaire du français, Cours de civilisation française de la Sorbonne*. Hachette, Français langue étrangère : Paris.